

“faire venir pour leur compte des denrées de France, même pour leur subsistance, tout le monde a été révolté. La compagnie, par cette conduite, profitera beaucoup en dégraissant le pays, et non seulement lui ôtera le moyen de subsister, mais sera un obstacle essentiel à son établissement.”

Vers la fin de Décembre, M. de Tracy étant de retour à Québec, Garakontié y arriva avec des députés de son canton et de ceux de Goyogouin et de Tsonnonthouan. Il fit de beaux présens à ce général, et l'assura de la parfaite soumission des trois cantons. Il parla avec autant de dignité que de modestie des services qu'il avait rendus aux Français; et pleura, à la manière de son pays, le P. Lemoyne, mort depuis peu, et dit à ce sujet des choses si touchantes et si spirituelles, que le vice-roi et tous les assistans en furent étonnés. Il conclut en demandant la paix, et la liberté de tous les prisonniers que les Français avaient faits sur les trois cantons, depuis le dernier échange.

M. de Tracy l'écouta avec bonté, et lui fit en particulier et en public beaucoup d'amitié. Il lui accorda toutes ses demandes, à des conditions raisonnables, et il le congédia, ainsi que les autres députés, chargé de présens. Le silence des Agniers et des Onneyouths, en cette rencontre, et plus encore leur conduite passée, ne laissaient aucun doute sur leur mauvaise volonté. Il fut donc résolu d'aller au plutôt leur apprendre qu'on était en état de les punir de leurs insultes et de leurs perfidies. Deux corps de troupes furent commandés pour aller leur donner la chasse: M. de Courcelles se mit à la tête du premier, qui était le plus considérable; le second marcha sous les ordres de M. de Sorel.

Les Onneyouths, instruits de ces préparatifs, en furent alarmés, et envoyèrent des députés à Québec, pour détourner l'orage qui les menaçait. Il paraît même que ces députés avaient un plein pouvoir pour agir au nom des Agniers, qui néanmoins avaient encore des partis en campagne. Un de ces partis surprit et tua trois officiers, MM. de CHAZY, CHAMAT et MARIN, dont le premier était neveu du vice-roi. Ce funeste accident, et plus encore l'insolence brutale d'un chef agnier, firent rompre la négociation entamée par les Onneyouths.

M. de Sorel étant sur le point de tomber sur une bourgade du canton d'Agnier, rencontra une troupe de guerriers de ce canton qui avaient à leur tête le Bâtard flamand. Il se disposait à les charger, lorsque ce capitaine, se sentant fort inférieur aux Français, et ne voyant nul moyen d'échapper, prit le parti d'aborder M. de Sorel, et lui dit d'un air fort assuré, qu'il allait à Québec, traiter de la paix avec le vice-roi. M. de Sorel le crut et le conduisit lui-même à M. de Tracy, qui le reçut bien. Un autre chef agnier arriva à Québec, peu de jours après, et se donna aussi pour un député de son canton. On ne douta point alors que les Agniers ne fussent véritablement disposés à la paix. Mais un jour